

Charenton

magazine

N° 113 - Mai 2006

- > Mairie en ligne
- > Petite Enfance
- > Education
- > Activités
- > Sports et Loisirs
- > Culture
- > Vie Municipale
- > Emploi et Vie Econo



Numéro spécial
Communauté de communes



12,13,14 mai
La campagne à Charenton !



Mise en place
du stationnement
réglementé



Le portail
Internet fait
peau neuve

p.3

Editorial

Le mot du Maire

p.4/9

Actualités



Stationnement : mai 2006, mise en place du stationnement réglementé
Jeunesse : un spectacle pour changer notre regard sur le handicap
Nouvelles technologies : le portail Internet fait peau neuve
Arrêt sur images : cela s'est passé
Animations de quartier : Fête de la Convivialité / La campagne à Charenton !

p.10

Démocratie locale

Courrier des lecteurs : vous avez la parole

N° Spécial



La Communauté de communes

Mieux construire l'avenir, améliorer la qualité et le coût des services rendus aux habitants

p.11

Environnement

Cadre de vie : balcons fleuris - Fermeture de la rue de Paris semi-piétonne en été

p.12/13

Vie sociale

Solidarité : Restos du cœur - Le "Petit Plus" / **Seniors** : nos aînés ont toujours la pêche !

p.14/15

Culture

Manifestations culturelles : vos prochains rendez-vous
Equipements culturels : à la découverte de la gravure à l'atelier Pierre Soulages

p.16

Vie associative

Les associations en action : l'actualité des Comités de jumelage

p.17

Sports

La vie des clubs : stage de football avec le CAP Charenton
La Saint Charles se maintient en Nationale 2 !

p.18

Tribune libre

Expression des groupes politiques

p.19

Bloc-notes

Informations pratiques

AGENDA

Vendredi 12, samedi 13, dimanche 14 mai

La campagne à Charenton !

Dimanche 14 mai • 15h45 à l'Eglise Saint-Pierre

Concert Chant et Orgue

Dimanche 14 mai

Rallye pédestre à la découverte de Charenton/Saint-Maurice

Samedi 20 mai • 14h à 18h dans la ville

Poésie en liberté - déambulation tendre

Samedi 20 mai • 14h30 sur l'île Martinet

Randonnée familiale à roller sur les bords de Marne

Dimanche 21 mai • 12h dans les quartiers

Fête de la Convivialité

Mardi 23 mai • 20h30 au Petit t2r

"Un cœur, un monde"

Spectacle sur le handicap

Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Mes propos iront cette fois-ci au-delà de Charenton, puisque je souhaite vous parler également de Saint-Maurice. Avec cette voisine à laquelle nous relient des liens historiques et culturels, nous avons mis en place en 2004 une Communauté de communes. Outre l'autorité accrue que nous confère une représentation de plus de 43 000 habitants, cette communauté de travail, mais aussi d'amitié entre nos deux communes, nous permet de mettre en commun un certain nombre de compétences, sans charge supplémentaire pour les habitants des deux villes.

Cette recherche d'efficacité et d'économie se traduit financièrement par une fiscalité stable depuis la création de la Communauté et par un endettement nul. Les résultats sont là : il suffit de considérer le formidable succès de nos théâtres. Développement économique, emploi, entretien de nos villes, transports sont également des secteurs où la Communauté peut s'enorgueillir de réalisations concrètes : c'est ainsi que nous avons obtenu de la RATP la prolongation de la ligne de bus 111 permettant aux Mauritiens et aux Charentonnais d'accéder à la ligne 14 du métro parisien.

Succédant à Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, à la Présidence de la Communauté de communes, je souhaite franchir une nouvelle étape de notre développement, toujours avec prudence, mais avec détermination. L'instruction des permis de construire est désormais commune. La Communauté prend en charge cette année l'organisation de la 10^e édition du Carrefour de l'emploi. A moyen terme, le nouveau lycée et les installations sportives qui seront réalisés accueilleront dans les prochaines années les jeunes de nos deux villes. Et pourquoi ne pas étendre la réussite des théâtres à d'autres secteurs culturels. De nombreux champs de réflexion s'ouvrent à nous dès lors qu'ils n'engendrent pas de charges supplémentaires pour les habitants mais au contraire qu'ils permettent de mutualiser nos efforts.

Certaines réalisations ne seraient pas envisageables par une seule commune. C'est la raison pour laquelle nous continuerons à nous rapprocher de Saint-Maurice pour apporter à nos concitoyens des équipements et des services de qualité.

Votre Maire,



Jean-Marie Brétilon
Conseiller Général du Val de Marne



LE STATIONNEMENT, COMBIEN ÇA COÛTE ?

ZONE ROUGE courte durée (2 h maxi)

Durée	Tarifs
0 à 10 mn	0,10 €
15 mn	0,20 €
20 mn	0,40 €
25 mn	0,50 €
35 mn	0,70 €
45 mn	0,90 €
50 mn	1,00 €
55 mn	1,10 €
60 mn	1,20 €
65 mn	1,30 €
75 mn	1,50 €
85 mn	1,70 €
90 mn	1,90 €
95 mn	2,00 €
100 mn	2,10 €
110 mn	2,30 €
120 mn	2,50 €

ZONE VERTE longue durée

Durée	Tarifs	Tarifs Abonnements
0 à 10 mn	0,10 €	Stationnement résidentiel
15 mn	0,20 €	
30 mn	0,40 €	
35 mn	0,50 €	
50 mn	0,70 €	
65 mn	0,90 €	
75 mn	1,00 €	
80 mn	1,10 €	
90 mn	1,30 €	
110 mn	1,50 €	
120 mn	1,70 €	
150 mn	1,90 €	
3 h	2,00 €	Stationnement non résidentiel
> 6 h	3,00 €	
forfait hebdomadaire	12,00 €	
		3 € / jour
		12 € / semaine
		45 € / mois

ZONE BLEUE courte durée avec disque

Les non-résidents de la zone bleue pourront y garer leurs voitures en apposant derrière le pare-brise un disque horaire limité à 1h30.

Pour les riverains de la zone stationnement journalier et gratuit, avec usage d'un disque mentionnant le numéro d'immatriculation du véhicule.

Priorité au stationnement résidentiel

La mise en place du stationnement réglementé aura lieu le 15 mai prochain. Dès le 11 mai, les Charentonnais peuvent venir retirer leur carte résident Moneo pour bénéficier du tarif résidentiel.

Dans le nouveau plan de stationnement qui sera effectif dès le 15 mai, la priorité est donnée au stationnement résidentiel pour les Charentonnais. La Municipalité a retenu le plus grand nombre de places possibles, mises à disposition des résidents, en appliquant un tarif attractif et en régulant également le stationnement des visiteurs. Elle a aussi défini les rues à stationnement de courte durée. Le nouveau découpage des zones de stationnement est matérialisé par trois couleurs de tarification, à savoir rouge, verte et bleue.

■ Le stationnement prend des couleurs

La zone rouge correspond aux grands axes de circulation et aux rues commerçantes. Seul le stationnement de courte durée (2 heures maximum) y est autorisé, afin de favoriser la rotation des véhicules et de donner à chacun la possibilité de se garer à proximité des commerces charentonnais.

La zone verte, pour le stationnement de plus longue durée, autorise le stationnement des résidents munis de la carte de stationnement résidentiel ainsi que celui des visiteurs non-résidents.

La zone bleue autorise le stationnement de courte durée des automobilistes, avec un disque horaire limité à 1h30.

Elle permet le stationnement journalier et gratuit des riverains, titulaires d'un disque mentionnant le numéro d'immatriculation du véhicule et le jour de la semaine. ■



Un lecteur Moneo offert

A l'occasion de votre 1^{er} chargement dans l'une des 3 Agences BRED de proximité*, vous serez accueilli et pris en charge par un conseiller de la BRED qui vous guidera dans votre démarche, et vous remettra gracieusement un lecteur Moneo**. Celui-ci, très pratique, vous permettra de consulter le solde de votre carte à tout moment.

- * - 67, rue de Paris
- Place des Marseillais
- Centre Cial Bercy2 Place de l'Europe

**dans la limite des stocks disponibles



Carte résidant Moneo

Charenton, comme 20 villes de la région parisienne, a choisi le stationnement avec Moneo, le porte-monnaie électronique, pour plus de facilité.

Avec la mise en place de la carte résidant Moneo, les personnes domiciliées à Charenton et les commerçants bénéficient d'un abonnement de stationnement résidentiel, uniquement dans la zone verte, au tarif de 1€ par jour, 6 € par semaine, 12€ par quinzaine ou 24€ par mois (2 cartes par foyer).

■ Une carte très facile à utiliser

Pour payer son stationnement, c'est très simple ! Il faut charger une première fois votre carte résidant Moneo de la somme souhaitée (maximum 100 €) sur une borne Moneo en Mairie de Charenton ou dans les agences de la BRED Banque Populaire.

Plus besoin de compter ou chercher ses pièces, pas besoin de taper un code, vous avez désormais la possibilité de payer votre stationnement par carte ! Introduisez la carte résidant Moneo dans l'horodateur, suivez les instructions et enfin apposez le ticket journalier ou

hebdomadaire délivré par l'horodateur, derrière le pare-brise du véhicule.

■ Les avantages de la carte résidant Moneo

15 minutes de stationnement sont offertes aux titulaires de la carte résidant Moneo, en zone rouge ou en zone verte, une fois par jour, quelle que soit la durée du stationnement. La carte est gratuite. Sa durée de validité est de 3 ans. Mais en cas de perte avant ce délai, son remplacement vous coûtera 15,50 €.

■ Où obtenir la carte résidant Moneo?

Cette carte est délivrée gratuitement à compter du 11 mai 2006, sur place et immédiatement :

- **A la Mairie de Charenton**
48, rue de Paris

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 20h.

Le samedi de 9h à 17h, sans interruption.

- **Au Conservatoire Municipal de Musique**
André Navarra : allée des Tilleuls

Ouverture au lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 20h. Le samedi de 9h à 17h, sans interruption.

- **A la Police municipale** : 8, place Henri d'Astier (quartier de Bercy)

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 20h. Fermeture le samedi.

■ Comment et où recharger la carte résidant Moneo?

Pour (re)charger votre carte, la Mairie de Charenton et notre partenaire, la BRED Banque Populaire, vous accompagnent et vous invitent, en priorité, à réaliser cette opération sur les bornes mises à votre disposition à l'Hôtel de Ville (Salle du Chancelier Séguier) ou en libre-service dans les agences de la BRED Banque Populaire. ■

Pièces justificatives à produire

- La carte grise du véhicule immatriculé à votre nom propre et à l'adresse de votre domicile charentonnais
- La taxe d'habitation de l'année écoulée aux mêmes nom, prénom, adresse que ceux figurant sur la carte grise
- Pour les commerçants et artisans, fournir un extrait Kbis et la taxe professionnelle
- Une facture EDF de moins de 3 mois

EN BREF

▶ QUAND LES JEUNES COLLÉGIENS INVESTISSENT LES PLANCHES DU T2R

Vendredi 2 juin à 19 heures

L'Atelier Théâtre du Foyer Socio Educatif du Collège La Cerisaie, animé par Frédéric Michelot (comédien et metteur en scène) et Nathalie Baron (enseignante), ainsi que la Chorale, dirigée par Stéphane Martine (enseignant), présenteront leur spectacle de fin d'année au T2R, vendredi 2 juin à 19h.

Au programme, l'adaptation de célèbres scènes de cinéma et quelques sketches. De "La guerre des étoiles" au "Dîner de cons", en passant par "Harry Potter", un choix hétéroclite pour satisfaire la curiosité de tous !

Puis les acteurs de l'Atelier Théâtre et les élèves de la Chorale se retrouveront dans l'adaptation de la comédie musicale "Monsieur Joseph". L'action se déroule dans un collège français en 1945... entre gaieté et émotions partagées.

Réservez d'ores et déjà votre soirée du vendredi 2 juin et rendez-vous d'ici là sur le site du collège :

<http://www.ac-creteil.fr/colleges/94/lacerisaiecharenton/>

▶ RALLYE ŒUCUMÉNIQUE

Dimanche 14 mai en journée ou après-midi

A l'initiative de l'ACAT, un rallye pédestre par équipe de 2 ou 3 personnes est organisé pour découvrir Charenton et Saint-Maurice de façon culturelle et spirituelle.

Lieu de rendez-vous : kiosque à musique sur la place Aristide Briand, à 9h, à 13h et à 14h30.

Frais de participation : 5 €/adulte

Un dîner partagé, dans une ambiance "guinguette" à Notre-Dame de Valmy, clôturera cette journée. Prévoir un canotier !

Renseignements : ACAT - 94

Monique Campana: 01 46 80 96 32

"Un cœur, un monde"

Un spectacle pour changer notre regard sur le handicap



**L'atelier théâtre et musique
du Centre d'Aide par le
Travail, CAT Maurice Pilod,
organise un spectacle écrit
et réalisé par des personnes
en situation de handicap,
mardi 23 mai au Petit t2r.**

Les musiciens et comédiens du CAT ont conjugué leur talent pour exprimer au plus près la force, la simplicité, les fragments de leur vie. Dans ce spectacle intitulé "Un cœur, un monde", se côtoient poésie, souffrance et humour... nous renvoyant immanquablement à une part intime de nous-même. Les textes ont été écrits par des personnes

handicapées mentales ou physiques, originaires des cinq continents du CAT Maurice Pilod (Paris 11^e). La direction musicale est de Bernard Lacalmette, Professeur au Conservatoire municipal de musique André Navarra.

Une séance pour deux classes de 4^e du collège La Cerisaie aura lieu mardi 23 mai à 15h au Petit t2r, afin de sensibiliser les collégiens aux handicaps, pour être eux aussi des vecteurs d'information sur ce sujet auprès de leur entourage. Les collégiens auront au préalable participé à une sensibilisation au monde du handicap, par l'Association "Rencontre jeunes et handicaps" de Saint-Mandé, ce qui leur permettra d'échanger avec les artistes à l'issue de la représentation.

Trop souvent, face au handicap, l'ignorance ou la peur de mal faire érigent des murs. La Municipalité, qui a signé dès 2004 une Charte Ville et Handicaps, soutient pleinement ce spectacle, au service de la fraternité, pour changer nos regards sur le handicap, pour un meilleur savoir-vivre ensemble. ■

**Soyez nombreux à réserver vos places
Petit t2r, le mardi 23 mai à 20h30**

Un cœur, un monde

Mardi 23 mai à 20h30

Petit t2r - Théâtre des 2 Rives

107, rue de Paris

Tarif : 10 €

Réervations :

CAT Maurice Pilod au 01 43 14 85 60

Mise en scène : Francisco Garcia

Direction musicale : Bernard Lacalmette

Avec : Régine Caritoux, Tarik Badour, Brigitte Demaneuf, Luis Grilo, Christiane Leberquier, Jérôme Neyraud, Béatrice Picard, Bruno Levis, Mireille Levis.

Rencontres Handisport

Mercredi 17 mai / Gymnase Henri Guérin

Le "Sport pour tous" était l'un des projets électoraux des élus du Conseil Municipal des Jeunes. Aujourd'hui, il prend forme ! La commission sport du CMJ organise une rencontre sportive entre personnes valides et invalides. Elle aura lieu autour du "cécifoot" (football pour les personnes atteintes de déficiences visuelles) et du basket, toute la journée du mercredi 17 mai, au gymnase Henri Guérin.

Inscriptions et renseignements / Aliaj au 01 45 18 32 65



- > Mairie en ligne
- > Petite Enfance
- > Education
- > Activités
- > Sports et Loisirs
- > Culture et théâtre
- > Vie Municipale
- > Emploi et Vie Economique



CÉLÉBRATION
du 8 mai 2006
Et savoir plus



Le portail Internet fait peau neuve

La première page du site de la ville, accessible sur www.charenton.fr a un nouveau visage.

Les internautes peuvent découvrir une nouvelle page d'accueil qui permet un accès plus direct aux informations.

Objectif premier de la page d'accueil du site, première vitrine aux couleurs de notre Ville sur le Net : optimiser sa visibilité pour un accès rapide à un maximum d'informations tout en satisfaisant le visiteur d'un point de vue esthétique.

La nouvelle page d'accueil répond à cette demande.

Les différentes parties du "Menu déroulant" ont été scindées pour plus de clarté : l'internaute peut rejoindre directement les rubriques Petite Enfance ou Education, Sports et Loisirs, Activités,

Culture, Vie Municipale, Emploi et Vie Economique, rubriques régulièrement mises à jour par les services concernés. La rubrique "Actualité" informe sur toutes les manifestations en cours ou à venir. De nombreux onglets orientent l'internaute vers les inscriptions en ligne et autres démarches administratives et donnent accès à toutes les informations concernant l'ensemble des associations charentonaises, mais aussi à un calendrier des manifestations, à une visualisation des événements charentonnais et des communiqués ou articles de presse.

■ Une orientation directe

Des panneaux de circulation orientent l'internaute selon sa demande : "Plan de la ville" et "Découvrir la ville" grâce à un plan interactif complet pour repérer un lieu, connaître les équipements de la ville (ils sont tous classés par thèmes) ou découvrir Charenton à l'aide de photos panoramiques, images satellites et cartes postales, ou tout connaître sur le stationnement réglementé. A ce sujet, la Municipalité a répondu à beaucoup de vos questions lors de la "Fête de l'Internet". Les réponses sont toujours en ligne !

De nouveaux logos symbolisent les liens permettant d'accéder directement aux sites de l'AFC (Association des Familles de Charenton) et de l'Aliaj. Avec un nouveau service, la "Foire Aux Questions" (FAQ) dans un proche avenir, chacun pourra poser ses questions en ligne. Enfin, "L'Edito du Maire" présente en un simple clic une vidéo de Jean-Marie Brétillon.

Le site Internet "e-volve" pour mieux informer et mieux vivre, de chez soi, au cœur de la Ville ! ■

Exposition

des élèves de l'atelier Yvon Tonnerre



Du 4 au 8 avril, les Charentonnais ont pu découvrir les œuvres d'une trentaine d'artistes, élèves d'Yvon Tonnerre, peintre et sculpteur d'origine bretonne installé depuis 1996 à Charenton.

Dans son Atelier-Galerie, 8 rue du Maréchal Leclerc, il transmet son savoir et les plaisirs de la création. L'exposition à l'Espace Art et Liberté a donné l'occasion, à travers une série de peintures et de sculptures, de constater le talent de ses élèves. Une mise à l'honneur méritée pour chacun d'eux. ■

Bourse aux vêtements

Du 21 au 25 mars, les Charentonnais ont été nombreux à profiter de la traditionnelle "Bourse aux vêtements". Un grand merci à l'Association

des Familles de Charenton pour cette incontournable occasion de faire de bonnes affaires.

Rendez-vous du 25 septembre au 4 octobre pour la prochaine bourse aux vêtements d'hiver. ■



Les écoles font leur carnaval

C'était la fête, en avril pour les élèves des écoles Port-aux-Lions, Champ des Alouettes, Conflans. Déguisés, accompagnés des enseignants, personnels scolaires et de parents, les enfants ont défilé dans les rues de leur quartier, pour le carnaval de l'école! ■



Dimanche 21 mai Fête de la convivialité

Venez avec votre pique-nique à la Fête de la convivialité dans votre quartier, avec le Comité des Fêtes et ses animations musicales !



Déjà la 4^e édition de la Fête de la convivialité ! Cette année encore, les élus chargés de quartier vous proposent de renouveler l'opération, **dimanche 21 mai à partir de 12h, dans les quartiers Gravelle/Centre, Bercy, Pasteur/Conflans/Bobillot/La Cerisaie, Valmy/Liberté et quartier du Pont.**

■ Quand les voisins se rencontrent

Le principe de cette fête est simple : les habitants d'un même quartier se réunissent autour d'un pique-nique, pour partager un repas convivial, préparé par chacun d'eux. Côté organisation, aucune difficulté : c'est à chaque participant d'amener de quoi manger et boire. La municipalité fournit toute la logistique

(tables, chaises, ...) et même l'apéritif ! Chaque année, l'événement fait de plus en plus de fidèles ! *"Je ne pensais pas pouvoir goûter à tant de convivialité avec des voisins que je croise souvent mais que je ne connaissais pas avant ce pique-nique"* se réjouissait l'ancienne Huguette, résidente du quartier Conflans. La Fête de la convivialité est l'occasion idéale de savourer la cuisine des voisins, mais aussi de tisser des liens qui favorisent la cohésion et la solidarité entre résidents d'un même quartier. L'occasion également, grâce au Comité des Fêtes et ses animations musicales, de chanter, danser, toujours dans la bonne humeur !

Venez pique-niquer en bas de chez vous, en toute simplicité. Et même si vous n'habitez pas le quartier, vous êtes les bienvenus dans les quartiers Gravelle/Centre, Bercy, Pasteur/Conflans/Bobillot/La Cerisaie, Valmy/Liberté et quartier du Pont. Nous comptons sur vous et sur le... beau temps ! ■

Renseignements : 01 46 76 48 12
www.charenton.fr / communication@charenton.fr

Du 12 au 14 mai La campagne à Charenton !

Retrouvez le marché campagnard dans la rue de Paris les 12, 13 et 14 mai prochains.

Artisans et producteurs venus des régions françaises vous feront déguster leurs spécialités. Les commerçants charentonnais seront également de la fête, en installant des étals devant leurs magasins.

Dans la rue de Paris semi-piétonne, fermée à la circulation et au stationnement

pour l'occasion, une ferme vivante accueillera des animaux : ânes, vaches, moutons, chèvres, lapins, veaux, porcelets et même une basse-cour. **Nocturne vendredi 12 mai jusqu'à 22h :** animations de rue, spectacles pour enfants, sculpteur de ballons. **Dimanche 14 mai de 10h à 18h,** petits et grands pourront faire gratuitement une promenade... à dos de chameau ! ■ **Stands ouverts de 10h à 20h. Nocturne le vendredi 12 mai jusqu'à 22h.**

Renseignements
www.charenton.fr - 01 46 76 48 10



Nous vous rappelons que seuls les courriers comportant les coordonnées de leurs auteurs sont pris en compte et publiés. Il ne nous est pas possible de répondre à des interlocuteurs anonymes, même s'ils émettent des suggestions pertinentes.

Stationnement

Monsieur le Maire,

Résidant en zone verte, je souhaitais un abonnement résidentiel aligné sur les tarifs parisiens deux fois moins chers. Vous y répondez en justifiant nos tarifs basés sur les communes voisines de Saint-Mandé et Vincennes qui seraient plus avantageux pour nous. Or à Saint-Mandé, il existe un abonnement annuel de 200 €. Cette formule me paraît plus favorable car le coût étalé sur l'année est moins élevé et nous libère de la contrainte de l'horodateur.

Anne C.

étant gratuit et en incluant d'autres périodes de l'année où l'abonnement mensuel n'est pas forcément utile, vous constaterez que l'on est très proche du tarif de Saint-Mandé avec plus de souplesse. ■

Monsieur le Maire,

Je viens d'emménager à Charenton et je prends connaissance du plan de stationnement. Quelles pièces dois-je fournir pour pouvoir avoir ma carte de résidant ? Puis-je faire ma demande à distance (par la Poste) ? J'aimerais aussi savoir si vous avez l'intention d'apporter une aide, une réduction, ou je ne sais quoi, pour les gens qui n'ont pas de grands moyens. Je suis moi-même étudiante et ces 24 € mensuels représentent une somme énorme.

Ophélie C.

par mois pour les résidants (et même celui de 45 €/mois pour les non-résidants) reste très largement inférieur au coût d'une carte orange RATP 2 zones ou au coût d'une location d'un box. Nous ferons un bilan dans 6 mois pour affiner s'il le fallait ces nouvelles modalités du stationnement. ■

Madame,

Les tarifs ont été effectivement établis en fonction de ce que pratiquent un certain nombre de villes voisines. Les tarifs charentonnais se situent dans la moyenne. Par rapport à Saint-Mandé que vous évoquez, il y a obligation de prendre un abonnement sur une longue durée. Nous avons voulu proposer aux Charentonnais des abonnements mensuels mais aussi à la quinzaine, à la semaine, voire à la journée, afin de tenir compte des contraintes de chacun (exemple : période de vacances où la personne n'a pas besoin de stationner à Charenton). Le mois d'août mensuel n'est pas forcément utile, vous constaterez que l'on est

Madame,

En ce qui concerne les pièces à fournir, vous ne disposez pas d'une taxe d'habitation ou foncière puisque vous venez d'emménager, mais une pièce relative à votre nouveau domicile suffira (acte d'achat ou contrat de location). En revanche, il n'est pas possible de procéder aux formalités par la Poste. Les lieux qui vous ont été indiqués restent ouverts tardivement ainsi que le samedi. Par ailleurs, nous n'avons pas souhaité mettre en place des dérogations ou des réductions, car celles-ci seraient alors sans limites. Le tarif de 24 €

Manifestations

Monsieur le Maire,

Habitante de Charenton, avenue de Gravelle, quelle n'a pas été ma surprise de trouver un papillon sur ma voiture m'informant qu'il était interdit de circuler et de stationner le 9 avril dernier pour cause de marathon, de Foire du Trône et de brocante. Vous m'expliquerez comment on fait pour ne pas prendre sa voiture sans la laisser en stationnement ?

Sylvie M.

thon de Paris et parfois le Tour de France, lorsqu'il y passe, sont des manifestations qui ne sont pas organisées par la ville de Charenton. Nous regrettons comme vous d'en subir les inconvénients, voire pour certaines les nuisances. C'est pourquoi nous utilisons tous les moyens de communication nécessaires pour que vous soyez informée suffisamment tôt des difficultés occasionnées afin de déplacer votre véhicule dans des rues voisines. ■

Monsieur le Maire,

J'ai appris par les médias que le Maire de Paris n'allait pas encore tenir ses promesses en matière de stationnement pendant la Foire du Trône. En effet, le Bois devait être "hermétisé" afin que les visiteurs puissent emprunter les transports de rabattement. Erreur de le croire. Je suggère donc que dès l'an prochain, le stationnement payant soit instauré sur toute la commune y compris samedi, dimanche et fêtes (en excluant avec des badges les Charentonnais) pendant la Foire du Trône en signe de protestation. Les personnes employées à verbaliser seraient évidemment rémunérées avec le montant des amendes collectées.

Bernard T.

Madame,

Quand un événement de l'importance du marathon de Paris traverse l'avenue de Gravelle, il est de notre devoir de prévenir les riverains afin qu'ils prennent toutes les dispositions pour ne pas voir leur véhicule enlevé. Il suffit dans certains cas de stationner dans une rue adjacente.

Je vous rappelle que la Foire du Trône, le semi-marathon, le mara-

Madame,

Je ne peux que partager votre avis sur la politique de la Ville de Paris qui signe des Chartes sans les appliquer. J'ai pris moi-même un arrêté interdisant le stationnement sur les parties centrales des voies (avenue de Gravelle, rue de Paris). Par ailleurs, le stationnement payant sera généralisé à partir du 15 mai, y compris le samedi. Nous sommes en négociation avec la Mairie de Paris pour que la partie de l'avenue de Gravelle lui appartenant (donc côté Bois) soit assujettie aux mêmes règles. ■

Balcons fleuris :

Plus que quelques jours pour s'inscrire

Nouveauté cette année, la municipalité organise un concours des balcons fleuris !

L'objectif de ce concours est d'encourager le fleurissement de la ville, en invitant habitants et commerçants charentonnais à contribuer à l'embellissement de leur cadre de vie, tout en s'amusant.

■ **Fleurir mon balcon, c'est fleurir ma ville!**

Pour participer au concours, il faut s'inscrire dans l'une des trois catégories suivantes : les balcons et terrasses des particuliers, les immeubles collectifs, les commerces (autres que fleuristes). Des formulaires d'inscription sont disponibles dans différents points d'accueil de la ville. Ils devront être retournés à la Direction de la Communication, 4 place Arthur Dussault, **avant le 31 mai 2006** (cachet de la poste faisant foi).

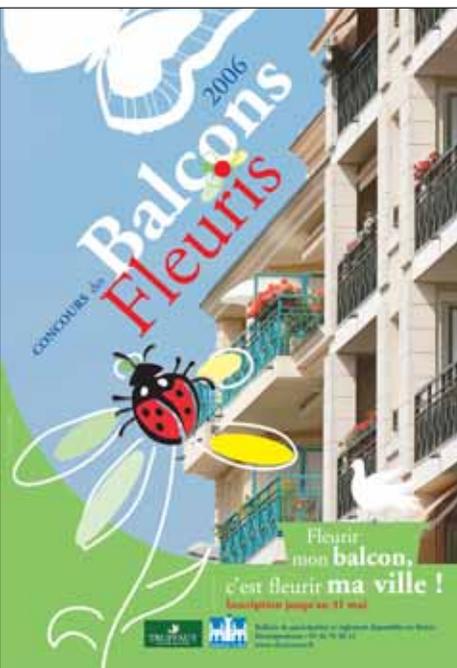
"Fleurir son balcon ou son commerce" est plaisant pour son propriétaire, mais aussi pour ses voisins et pour les passants... La qualité de vie à Charenton dépend aussi de vous ! Alors si vous vous sentez une âme de jardinier aux mains vertes, il n'y a plus à hésiter, participez nombreux, d'autant que ce concours bénéficie du partenariat du magasin Truffaut d'Ivry sur Seine.

Dès leur inscription au concours, tous les participants recevront un bon de réduction de 10% et une carte de fidélité créditée de 20 points, à retirer au magasin Truffaut. ■

Renseignements : 01 46 76 48 12
Retrouvez le règlement du concours sur le www.charenton.fr.

Bulletins de participation disponibles :

- en Mairie : 48, rue de Paris
- à la Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie : 49, rue de Paris
- à la Direction de la Communication : 4, place Arthur Dussault
- sur le stand du marché couvert, le samedi
- et dans tous les équipements municipaux



Fermeture de la rue de Paris semi-piétonne



C'est le printemps, les journées rallongent et les bons moments se vivent en plein air ! A compter du 12 mai, profitez des belles soirées pour venir flâner en toute quiétude dans la rue de Paris semi-piétonne, fermée à la circulation. Pour diminuer la circulation automobile dans cette partie historique de la rue de Paris, favoriser l'animation du quartier du Pont et pour rendre la rue aux habitants et aux commerçants pendant la période estivale, **la rue de Paris semi-piétonne sera fermée à la circulation* du vendredi 12 mai au samedi 9 septembre inclus, tous les soirs de la semaine de 18h à minuit et le samedi toute la journée. Toute infraction, de la part des motocyclistes notamment, sera sanctionnée.**

* sauf véhicules d'urgence (pompiers, ambulances, police)

21 ans

C'est l'âge des Restos du cœur fondés par Coluche en 1985. Un provisoire qui dure !

67 millions

C'est le nombre de repas distribués dans toute la France pendant la saison 2004/2005, grâce à 45 000 bénévoles et 470 000 donateurs. Pour rappel, en 1985/1986, première saison de leur fonctionnement, ce sont 8,7 millions de repas qui avaient été distribués.



Restos du cœur Toujours plus de besoins

Pendant la campagne hiver 2005/2006, la section locale des Restos du cœur de Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort a distribué 81 475 repas, grâce aux bénévoles et aux donateurs.

Les bénévoles des "Restos du cœur" mis en place à l'initiative des trois villes, se sont réunis le 24 mars au "Moulin Brûlé" de Maisons-Alfort, pour faire le bilan de la campagne d'hiver, en

présence du Député-Maire de Maisons-Alfort, de Christiane Mayer, Maire-Adjoint de Charenton chargée de l'Action Sociale, ainsi que des conseillers municipaux des communes respectives.

Cet hiver, 81 475 repas ont été distribués aux personnes les plus démunies, grâce au dévouement des bénévoles des trois communes. En plus de la nourriture, les bénévoles apportent également aux plus démunis de l'attention, des conseils, un accueil chaleureux et une écoute attentive, très importants moralement. Les villes de Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort soutiennent les restaurants du cœur, en leur apportant une aide logistique et financière. ■

Restaurants du cœur et relais du cœur

163, avenue du Général Leclerc
94700 Maisons-Alfort
Tél. 01 43 96 38 30

Un "Petit Plus" pour les personnes en difficulté

L'épicerie solidaire, qui reste ouverte toute l'année, accueille chaque semaine une quarantaine de familles.

Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, Christian Schweitzer, Conseiller municipal, Président de l'association, Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice ainsi que le Député-Maire de Maisons-Alfort, se sont rendus à l'épicerie solidaire "Au Petit Plus", qui avait

été inaugurée en décembre dernier. Ce commerce à prix réduits, pour les familles et personnes seules, Charentonnaises et Mauritiennes, les plus nécessiteuses, mobilise 37 bénévoles.

■ Une collecte alimentaire réussie

Les membres de l'épicerie solidaire remercient les Charentonnais et les deux magasins alimentaires participants (Atac et G20) pour la générosité dont ils ont fait preuve, le 25 mars dernier. 800 kg de produits de première nécessité (huile, farine, sucre, produits pour bébés, conserves...) ont été collectés, ce qui



Cette saison, la délégation de la Croix-rouge de Charenton avec l'aide de ses bénévoles, a distribué 296 colis alimentaires aux familles et 65 colis spécifiquement destinés aux bébés.
Pour vos dons : Délégation de Charenton/Saint-Maurice. 1 bis, place Bobillot. 94220 Charenton

représente deux mois complets d'achats pour près de 120 personnes. La prochaine collecte aura lieu courant mai, dans un commerce maurisien. ■

Pour en bénéficier, contactez le CCAS Centre Alexandre Portier

21 bis, rue des Bordeaux

"Au Petit Plus" / 22, rue de Paris

Ouvert le jeudi de 9h30 / 12h et 15h / 18h30



Nos aînés ont toujours la pêche !



Pprès de 800 seniors charentonnais avaient répondu à l'invitation du Maire, Jean-Marie Brétillon, et du CCAS, le 4 avril dernier au "Petit Robinson". Un repas dansant, réparti sur le midi et le soir, en raison du nombre de convives, au cours duquel Christiane Mayer, Maire-Adjoint chargée des affaires sociales, de nombreux

élus, ainsi que le Député-Maire de Maisons-Alfort, ont salué les invités. Placé sous le signe de la convivialité, ce traditionnel repas dansant est un moment privilégié pour se retrouver entre amis. En fin de repas, nos seniors ont prouvé une nouvelle fois leur grande forme, en s'élançant sur la piste de danse. ■

Repas de Pâques à la résidence Jeanne d'Albret

Le Maire, Jean-Marie Brétillon, Marie-Claude Desplanches, Maire-Adjoint chargée de la RPA, accompagnés de nombreux élus, ont partagé



le repas de Pâques avec les personnes âgées de la résidence Jeanne d'Albret. Chocolats et décorations florales symbolisaient l'arrivée du printemps et la joie de se retrouver pour un moment de grande convivialité. Le dessert fut servi avec une attention toute particulière pour Maurice Charlot et Roland Dufresne, qui ont fêté respectivement leurs 90 et 80 ans. ■



Vos prochains rendez-vous

Liberté créative au Petit t2r

La corde de Damien Mongin
Jusqu'au 21 mai au Petit t2r
du mardi au samedi à 20h30
et le dimanche à 17h

Avec Mélanie Stravato, Sylvain Creuzevault, Adrien Lamande et Damien Mongin.

"C'est l'histoire de cette femme. Après tant d'années, elle vit revenir celui qu'elle croyait avoir perdu. Elle nous a fait une confidence: ma vie est un labyrinthe, quand j'arrive au bout, tout reprend du début. Pas d'issue. J'erre, des cordes d'existences enroulées à la chair..."

Tarifs: 15€, 10€, 8€
 Petit t2r - 107, rue de Paris
 Tél. 01 46 76 67 00

A l'Espace Delacroix

Dimanche 14 mai à 15h
 L'Orchestre National d'Ile de France présente "Wolfgang".
 Direction et piano : Philippe Entremont
 Espace Delacroix
 Rue du Maréchal Leclerc (Saint-Maurice)
 Tarifs : 27 €, 19 €, 13 €, 8 €

A l'affiche au TVO

Le Quartet buccal

Vendredi 19 mai à 20h30
"L'amitié est plus forte que le printemps de la vie..."
 Tarifs: 27 €, 19€, 13 €, 8 €
 TVO
 49, rue du Mal Leclerc (Saint-Maurice)

A l'Espace Art et Liberté

Exposition "D'art en pubs"

Du 4 au 20 mai
Du mercredi au samedi de 13h à 18h

Un parcours dans la création publicitaire et les images peuplant notre environnement quotidien.

Entrée libre

Vernissage jeudi 4 mai à 19h

Samedi 13 mai à 16h : visite commentée de l'exposition par Mylène Sarant, professeur d'Histoire de l'Art.

L'Alec s'expose !

Du 17 au 20 mai
Du mercredi au samedi
de 13h à 18h

Vernissage jeudi 18 mai à 18h30

Cette année encore, l'ALEC expose les travaux d'atelier : sculptures, aquarelles, copies de tableaux anciens... mais aussi de nouvelles activités artistiques: encadrement, techniques du dessin (peinture à l'huile, acrylique, fusain) et le pastel avec la Société des Pastellistes de France.

Entrée libre

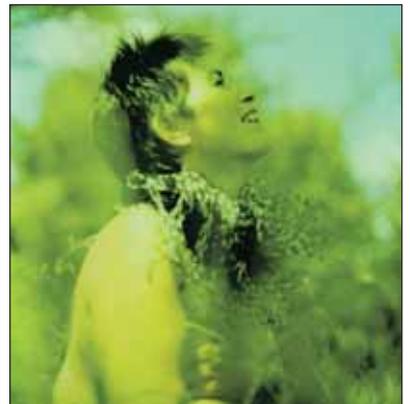
Espace Art et Liberté
 3, place des Marseillais

Poésie en Liberté

"Déambulation tendre", une promenade poétique dans la ville

Samedi 20 mai de 14h à 18h

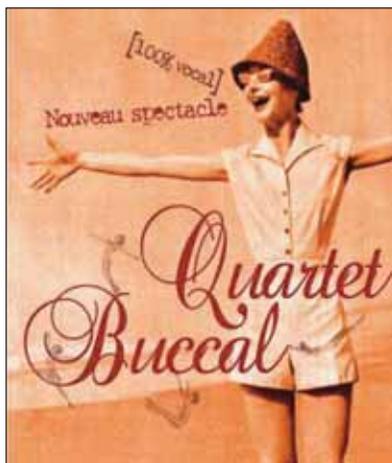
Conception : Sylvie Deschamps, Cie du Fa, Centre des Arts de la Scène
 Dernière manifestation organisée dans le cadre de l'opération "Poésie en Liberté", "Déambulation tendre" sera l'occasion pour le promeneur charentonnais de percevoir la poésie dans la ville, à travers un parcours indiqué et fléché. Des comédiens, des acrobates, des jongleurs, des échassiers souffleront tendrement aux promeneurs de la poésie à l'oreille, au travers d'une déambulation poétique sous forme de "carte du tendre"...



L'heure du Conte

Chaque mercredi à 10 h30, même pendant les vacances scolaires, une bibliothèque accueille le public de la section jeunesse dans la salle du conte, pour une petite plongée dans la littérature enfantine. Nul besoin de s'inscrire, parents et enfants sont les bienvenus pour ces rendez-vous conviviaux mêlant comptines, lectures d'albums, histoires en diapositives.

Bibliothèque Paul d'Espinassous
 36, quai des Carrières





A la découverte de la gravure

Six classes de différents collèges du Val-de-Marne ont découvert la gravure à l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages, établissement municipal reconnu au-delà du département, pour la qualité de son enseignement et de ses locaux.

Dans le cadre d'un projet d'éducation artistique initié par le Rectorat du Val-de-Marne, le Musée d'art contemporain du Val-de-Marne a réalisé une enquête afin de choisir le meilleur équipement culturel capable d'enseigner les techniques de la gravure à des collégiens du département.

L'Atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages, où se déroulent régulièrement des ateliers gravure de qualité parmi une diversité d'autres activités, s'est révélé le plus adéquat.

■ Un apprentissage des techniques de gravure

Pendant trois jours, c'est en collaboration avec l'artiste Bo Halbirk, fondateur d'une association d'artistes graveurs à son nom, que l'atelier Pierre Soulages a accueilli six classes du département, afin que chaque élève illustre un thème (travaillé auparavant en cours de français et d'art), selon les techniques précises de la gravure, sur plaques de plexiglas ou de zinc, vernis et pointes sèches pour la gravure, encres et tarlatane pour l'encrage en couleur...



-1- "Je suis assez fier de moi!", une phrase simple qui veut dire beaucoup sur l'intérêt, pour chaque collégien, de cette journée découverte à l'atelier.

-2- Une journée particulière à l'atelier Pierre Soulages pour les collégiens partis à la découverte de la gravure avec Bo Halbirk et Jean-Paul Prohani, artiste à la Maison des Artistes.

-3- Sylvie Abélanet-Fléchet, directrice de l'Atelier Pierre Soulages et spécialiste de la gravure, s'est beaucoup investie dans ce projet.

"Cela fait 3 ans que je participe à ce type de projet. Peu d'établissements sont aussi bien équipés dans le Département comme l'atelier municipal Pierre Soulages, un grand merci pour mes élèves!" souligne Marie-Yvonne Barbezat, professeur d'arts plastiques au collège Paul Klee de Thiais.

Un investissement exceptionnel, à l'échelle départementale, pour la découverte de l'art par les adolescents... ■

Atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages

87 bis, rue du Petit Château
Tél. 01 46 76 66 06

EN BREF

▶ LES RENDEZ-VOUS D'ALIAJ

Journée de l'Europe

Mardi 9 mai, le Point Information Jeunesse de l'Aliaj organise une journée pédagogique pour tous les publics, sur le thème de l'Europe (son histoire, sa construction avec une présentation de tous les pays de l'Union Européenne...). Rendez-vous dans les locaux d'Aliaj sur l'île Martinet.

Mercredi 10 mai, le Club Aliaj 11/15 ans met en place des ateliers et jeux sur le thème de l'Europe, à la bibliothèque Paul d'Espinassous 36, quai des Carrières.

Renseignements : 01 45 18 32 60

Collecte de livres pour enfants

Mercredi 17 mai à partir de 9h30 au gymnase Henri Guérin, l'Aliaj organise une collecte de livres pour enfants, au profit du groupe de paroles "Solidarité de filles", formé, en septembre 2004, par 4 adhérentes d'Aliaj. Elles partent cet été en Tunisie, en partenariat avec la Maison des Jeunes de Sousse.

Assemblée générale

L'Aliaj invite ses adhérents et leurs parents à son Assemblée générale, jeudi 1^{er} juin à 20h à l'Espace Toffoli. A l'ordre du jour : bilan des activités, présentation de la future Maison pour les Jeunes, projets associatifs pour les trois années à venir et renouvellement du Conseil d'Administration. L'Aliaj vous attend nombreux. Les candidats à l'élection au Conseil d'administration peuvent se renseigner auprès de Luc Delalez, Directeur de l'association, au 01 45 18 32 62.

▶ FORMATION

PREMIERS SECOURS

La Protection civile vous informe de ses prochaines dates de formation aux gestes de premiers secours.

Samedi 13 mai (14h à 18h)

Dimanche 14 mai (9h à 18h)

L'actualité des comités de jumelage

Voyage en Israël du Comité de jumelage Zichron-Yaacov



Moment d'émotion lors de l'inauguration d'une plaque en mémoire de Maurice Brouquier, ancien président de l'association, au pied de l'olivier qu'il avait lui-même planté.

Vingt-sept adhérents du comité ont été accueillis chaleureusement par Elie Aboutboul, Maire de Zichron, ville jumelle de Charenton-le-Pont, lors de leur arrivée pour un séjour au programme riche et dense qui les a tous comblés. Césarée, Jaffa, Ber Shéva, Sdé

Boker, Avdat, la Mer Morte, le Kibboutz Ein Guédi, Massada, à Jérusalem le Mont des Oliviers, les jardins de Guetsémani, le Mur des Lamentations... Beautés des sites et moments d'émotion ont été fort appréciés et partagés dans une ambiance conviviale. ■

Fêtez les 10 ans du Comité de Jumelage Trowbridge... en Angleterre



Le Comité de Jumelage Charenton/Grande Bretagne organise un voyage en Angleterre du 12 au 19 juillet 2006 à l'occasion de ses 10 ans de création.

Le départ s'effectuera en car. Traversée de nuit vers Portsmouth en cabine. Le voyage comprend une visite à Winchester et au château de Windsor, une visite de Trowbridge et la découverte de Londres avec ses étapes culturelles et ses multiples occasions de shopping...

Le retour s'effectuera par le Tunnel sous la Manche pour une arrivée prévue à Charenton aux environs de 20h.

Prix du voyage : 1 320€ par personne, en chambre double.

Supplément de 311€ par chambre et cabine individuelles.

Ne tardez plus, il ne reste que quelques places disponibles.

Réservation auprès de M. Berteaux au 01 43 96 56 61

Stage de foot pour les jeunes !

Avec le CAP Charenton, près de 70 jeunes charentonnais de 6 à 13 ans se sont défoulés quatre jours d'affilée pendant les vacances, sur le stade Henri Guérin.



Du 10 au 13 avril, débutants, benjamins et poussins ont joué au football avec l'école du CAP Charenton. "Têtes", reprises de volée, contrôles, tirs au but ... les footballeurs en herbe s'en sont donnés à coeur joie, jusqu'au bout des crampons. "Grâce à ce stage, ils ne passent pas leurs vacances à ne rien faire. Les premiers jours, ils sont tout excités et puis en fin de journée, après s'être bien dépensés, ils sont calmés" ! s'enthousiasme Emmanuel Merciris, responsable de l'école de football du CAP Charenton, toujours sur le terrain.

■ Apprendre les valeurs du sport

Cela fait 4 ans que ce stage, pris entièrement en charge par le Club, avec le soutien de la Municipalité, occupe les

enfants en journée continue, avec déjeuner sur place, entre deux échanges et quelques pauses toujours sportives (VTT, badmington, basket ou frisbee), pour des enfants débordant d'énergie ! Une quinzaine d'adultes, éducateurs ou parents bénévoles, entraînent les enfants et évaluent leur technique ainsi que leur comportement envers leurs camarades et les éducateurs.

Quatre jeunes de 13 ans ont découvert le rôle d'éducateur pendant leur stage. Déjà bons joueurs, chacun d'eux a encadré une petite équipe. "C'est difficile ! Il faut leur faire pratiquer plusieurs techniques et puis il faut les tenir" ! précise Pierre, fiche d'évaluation en main.

A l'issue du stage, un diplôme est décerné à chaque jeune sportif. Des vacances saines où l'on apprend un sport et l'esprit d'équipe qui va avec. Un stage qui pourrait créer des vocations chez nos footballeurs en herbe, à l'approche de la Coupe du monde de football en juin prochain. ■

La Saint Charles se maintient en N2 !

Notre équipe première finit bien sa saison. Outre les progrès constatés de nos jeunes joueurs, l'équipe de la Saint Charles Charenton/Saint Maurice Basket-Ball clôture sa saison à domicile en s'imposant face une très bonne formation de Cherbourg (82-72) le 8 avril, et conserve ainsi sa place en Nationale 2 !

■ Objectif atteint malgré des moyens modestes

Gérard Schopfer, président du club depuis plus de dix ans, l'avait dit lors de leur accession en mai 2005, "nous nous battons pour rester en Nationale 2". Ils ont réussi ! Si le maintien était l'objectif fixé

en début de saison, il est réalisé avec des moyens financiers modestes en comparaison des budgets de leurs adversaires. Cela conforte la Saint-Charles dans le choix de sa politique de formation et d'intégration dans son équipe phare, des jeunes issus du club. C'est une grande fierté d'avoir atteint cet objectif !



Merci aux joueurs, à l'entraîneur, Grégoire Caruhel, aux bénévoles et à tous les partenaires privés ou institutionnels. Cette victoire, c'est aussi la leur ! ■

Cette tribune libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



Foire du Trône : Quand la force et l'illégalité l'emportent

Il n'est plus possible que la Mairie de Paris continue de fermer les yeux sur le comportement irresponsable d'un certain nombre d'exploitants des manèges de la Foire du Trône.

Après les violences de 2005 où un défilé à vélo s'était mal terminé, voilà que des dizaines de forains ont saccagé le 7 avril dernier les barrières interdisant la circulation et le stationnement sur les routes du Bois de Vincennes autour de la Pelouse de Reuilly. Les routes de Reuilly, du Bac et de la Plaine qui donnent sur l'avenue de Gravelle ont été réouvertes. Les forains sont même allés jusqu'à déployer une banderole "parking gratuit" à l'entrée de la route de la Croix-Rouge. A certains endroits, des morceaux de bitume ont été soulevés témoignant de l'acharnement des forains mais aussi de la charge de la facture qui sera certainement très lourde pour réparer ces dégâts.

Le Bois a donc été de nouveau transformé en parking géant, le dispositif de navettes mis en place à grands frais depuis le parking Terroirs de France à Bercy ne sert plus à grand chose, la route de la Croix Rouge pourtant fermée à la circulation depuis 2004 et qui permettait un accès aisé pour les enfants, piétons, joggers et cyclistes est aujourd'hui ouverte à tous vents. Bref, la Mairie de Paris a capitulé devant le coup de force des forains.

Trop c'est trop. Alors que nous signons des Chartes pour protéger notre patrimoine commun, la Mairie de Paris revient sur ses propres décisions, plie devant le lobby des forains et préfère voir le Bois de Vincennes piétiné et exploité par les seuls intérêts économiques.

La Ville de Paris ne pourra plus très longtemps refuser de prendre la décision courageuse qui s'impose : la Foire du Trône doit être déplacée vers un lieu plus adapté (et il en existe) ; la Pelouse de Reuilly doit retrouver quiétude et verdure.

Jean-Marie Brétilion
et les élus du groupe "Charenton-Demain"

Education : tout le monde il est beau...!

Pétitions, tracts, interventions "musclées" en Conseil d'Administration du Collège et en Conseils d'écoles, ... les usagers des établissements publics d'enseignement de notre ville ont, ces derniers temps, montré avec force leurs inquiétudes et leur mécontentement quant à la gestion de ce dossier par la ville.

Notre groupe s'est fait le relais de ces problèmes au sein du Conseil Municipal et dans cette tribune. Il a ainsi su tracer de véritables pistes pour l'avenir. Pourtant à lire le numéro de mars de "Charenton Magazine" il semblerait que tout aille bien... dans le meilleur des mondes de l'Éducation Publique.

Enfin un deuxième collège est annoncé ! Oui, mais pour 2012 !

Et que fait-on entre temps ? Doit-on se satisfaire d'une cour de récréation prévue pour 600 enfants et qui devrait accueillir plus de 900 enfants ? Doit-on se satisfaire des problèmes de salles de classe et de locaux engendrés par cette "surpopulation" et SURTOUT doit-on admettre qu'une partie de nos collégiens dussent aller faire leur scolarité à Maisons-Alfort... car la Mairie de Charenton n'a pas, à temps, prévu de terrain pour accueillir un nouveau collège.

Et dire, que si nous étions la majorité municipale nous serions en train de préparer l'ouverture du nouveau collège pour septembre prochain. Nous l'avions promis, nous l'avons démontré et nous l'aurions fait.

Les écoles primaires et maternelles ne sont pas mieux loties.

Les écoles Aristide Briand A et B, déjà dans l'incapacité d'accueillir convenablement les enfants mangeant au restaurant scolaire, déjà obligées de faire cohabiter 600 enfants dans une cour de récréation exsangue, vont devoir accepter la création d'une ou deux classes supplémentaires en septembre prochain.

Les Quatre Vents, Pasteur, Valmy, la Cerisaie, le Champs des alouettes, R. Desnos, ... toutes les écoles de la ville cherchent en vain les mètres carrés nécessaires à leur seule existence "normale".

Reste la "sommptueuse" école de Conflans... mais la majorité municipale pense déjà à l'utiliser pour gérer le trop plein des autres écoles. Elle en deviendra alors... trop petite !

L'on peut, en quadrichromie et sur papier glacé, nous faire croire que tout va bien, l'on peut faire parler des associations de parents d'élèves et déformer leurs propos, l'on peut désinformer à souhait, notre groupe sera toujours le rempart de cette intoxication politique.

La réalité est que l'imprévision est reine, que le colmatage annuel est érigé en type de fonctionnement et que la gestion à "la petite semaine" est devenue un mode de gestion.

Une autre politique de l'enseignement public est possible dans notre ville, notre programme et nos tribunes le démontrent.

10 avril 2006

Réagissez sur notre blog : <http://www.charenton-ps.org>

Pour joindre vos élus

Groupe des élus "Réunir pour Changer"



Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Février 2006

PODROJSKY Dan, AMOUYAL Lila.

Mars 2006

ALGAY Quentin, AÏT HAMADOU-CHE Salmane, TRABELSI Perez, DUMONT Vanahé, JEANNETTE--DEBREUILLE Lila, SOCCOL Florentin, TOLEDANO Yankel, PETROVIC Sacha, DANIEL Aurélien, TAHAR Amina, ERAT Koray, ROUSSELOT Ambre, CLET--FANGER Titouan, SPINOSA Ethan, HOU-SIEAUX--MATHIEU Oscar, HAYOUN Benjamin, SCHIESTE Kemen, BEN YAHYA Lior, CHEMOUNI Elya, DA SILVA Théo, HAZAN Raphaël, LEBRUN Océane, GARRIGUES Chloé, COHEN Kriss.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

Mars 2006

SLAMA Candice et TOLILA Aurélien, FICHO Delphine et HEUZÉ Loïc, DA ROCHA Diana et PETITGIRARD Gabriel, AHMED MZE Saindat et MOHAMED Youssouf, DIONE Ndèye et MBODJ Magatte, OHAYON Myriam et ELKESLASSY Dov, KACHOUR Sabrina et FROMAGER Yannick.

Décès

Avec nos sincères condoléances

Février 2006

BENHAMOU Denise, HURY Maurice.

Mars 2006

BITAN Mridah, GUTIERREZ CUNO Isidro, AMELINE Jean, BOULY Madeleine Vve COOK, HOFFER Esther Vve MULLENBACH, MAKALOU Keoulin, KRAËBER Gisèle Epouse COLSON, RÉMY André, MONDON Roger.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en mai 1990 doivent venir se faire recenser de mai à août 2006. Ceux nés en juin 1990 doivent venir se faire recenser de juin à septembre 2006. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.

- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevraient une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Service Etat-Civil -16, rue de Sully.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Permanence le samedi de 8h30 à 12h.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu jeudi 18 mai 2006 à 19h30, en Mairie (1^{er} étage).

Permanence du Député

Le Député de notre circonscription, tiendra une permanence à la Mairie de Charenton, le lundi 22 mai 2006 à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition de 8h à 12h, avenue Jean Jaurès (face au marché) le 4^e samedi du mois (samedi 27 mai 2006) et le 2^e mercredi du mois (mercredi 10 mai 2006).

Enquêtes

L'INSEE réalise en 2006, une étude sur le logement et les conditions de vie des ménages. Quelques familles charentonnaises recevront la visite d'un collaborateur de l'INSEE. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Relaxation

Monique Sester propose en 12 séances des techniques de relaxation tous les lundis à 19h, à l'Espace Claude Bessy, place des Marseillais.

Inscriptions au 01 49 77 64 84



Pharmacies de garde

- Dimanche 7 mai
Luteyn - CCAL Coupole
3 place des Marseillais
Tél. 01 43 75 14 68
- Lundi 8 mai
Auger - CCAL Bercy 2
Tél. 01 49 77 56 56
- Dimanche 14 mai
Bernhard - 68 bis, rue de Paris
Tél. 01 43 68 00 38
- Dimanche 21 mai
Mortillaro - 5 bis, quai des Carrières
Tél. 01 43 58 43 50
- Jeudi 25 mai
Nguyen Elise - 14, rue Victor Hugo
Tél. 01 43 76 62 32
- Dimanche 28 mai
Lienhard - 118, rue de Paris
Tél. 01 43 68 18 32
- Dimanche 4 et lundi 5 juin
POL - 46, avenue du Mel de Tassigny
Tél. 01 43 68 20 33

Tous à la "rando-roller" !

Samedi 20 mai à 14h30

Elle a eu lieu pour la première fois l'an dernier et c'était un succès ! Les jeunes conseillers municipaux, avec la collaboration d'Aliaj, renouvellent l'évènement cette année : les adeptes des sports de glisse, roller, vélo, skate... pourront venir randonner en famille, encadrés par des moniteurs diplômés, le long des bords de Marne jusqu'à Saint-Maurice. Pour y participer, des tracts sont disponibles dans tous les lieux publics de Charenton et de Saint-Maurice, principalement à l'Aliaj et au Service Jeunesse de Saint-Maurice.

Possibilité d'inscription le jour-même, sur place, dès 14h30. Participation gratuite.

Rendez-vous équipés des protections obligatoires (casques, genouillères...) samedi 20 mai à 14h30 à l'Aliaj sur l'île Martinet (prêt de la piste d'athlétisme). Un goûter accueillera les participants à Saint-Maurice. Clôture de la manifestation aux environs de 17 h.

Renseignements : 01 45 18 32 60

www.charenton.fr - www.aliaj.fr



CHARENTON MAGAZINE
Hôtel de Ville
48, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon
Réalisation : Direction de la communication
Tél : 01 46 76 48 10

Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte
Rédaction : Guillemette Rouchès, Corinne Bellotte
(sauf p.3, 10 et 18)

© photos : G. Boynard - M. Moore - G. Rouchès - I. Stefan

Mise en page : Delphine Navarro

Site Internet : <http://www.charenton.fr>

Impression : Actis

Venez avec votre pique-nique

à la Fête

dans votre quartier

de la Convivialité

avec le Comité des Fêtes et ses animations musicales



Dimanche 21 mai 2006
à partir de 12h



Pasteur/
Conflans
Bobillot/
la Cerisaie

Valmy/
Liberté

Bercy

Quartier
du Pont

Centre/
Plateau de
Gravelle

